

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement  
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :  
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2843 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 28 novembre :*

MM. Unger, Thirion, Suillerot, Durand, Mailley, Fussy, Bruchon, Picard, Bidaud, Chanel, Daviault, Canet, Denier, Arnaud des Essarts, Sage, Robert, Pellissier, Gonnard, Laurent, Clerget, Salamand, Konrad, Masson, Durand, M<sup>lle</sup> Benoît, M<sup>me</sup> Moirant, MM. Roux-Gaudin, Torrens, Chevalier, Josserand, Meynis de Paulin, M<sup>me</sup> Perthus, MM. Sunyach, Thomas.

**ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Lundi 12 Décembre 1927, à 20 heures.****(ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE)**

1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 28 novembre auxquels sont ajoutés :*

M. Boiron (Jean), étudiant en droit, route Nationale, Condrieu (Rhône), parrains MM. Ravinet et Nicod. — M. le D<sup>r</sup> Nair, médecin-major au 405<sup>e</sup> R. D. C. A., Sathonay (Ain), parrains MM. Durand et Choisy.

2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Françon (E.), 6, rue Antonin-Perrin, Villeurbanne (Rhône), par MM. Ravinet et Nicod. — M. Pinardel, directeur d'école, rue Marceau, Roanne (Loire), par MM. Fondry et Larue. — M. Smolak (Ph. D<sup>r</sup> Jaroslav), directeur de l'Ecole supérieure d'horticulture, Melnik (Tchécoslovaquie). — M. Lipschütz (D<sup>r</sup> Alexandre), professeur de physiologie, Universidad de Concepcion (Chili)

assez profondément ; on note des douleurs vives, au point atteint, de la rougeur, puis une coloration violacée.

La forme grave se caractérise par des accidents généraux, en plus des accidents locaux très marqués : sécheresse de la bouche, des hémorragies des muqueuses, et même de l'estomac, de l'intestin ; de la dyspnée, de la stupeur, du coma. Si une veine est atteinte la mort peut être rapide : cette éventualité est d'ailleurs exceptionnelle.

Quel traitement appliquer ?

1° Traitement local. D'abord une ligature serrée sera placée au-dessus de la morsure, visible souvent par les deux petits points rouges faits par les deux crochets de l'animal ; et ceci le plus tôt possible. Il faut savoir que cette ligature ne devra pas durer plus de trente minutes ; si les secours n'ont pu avoir lieu dans ce laps de temps, la reporter 15 ou 20 centimètres plus haut. Ceci s'il s'agit d'un membre bien entendu (cas le plus fréquent).

2° Débrider la plaie, par une incision réunissant les deux points d'inoculation, et s'étendant à environ 7 millimètres de profondeur.

3° Faire saigner la plaie par compression (la ligature fait saigner naturellement). On peut appliquer une ventouse sur la plaie (verre, flacon quelconque), ou pratiquer la succion ; les érosions de la bouche sont réputées dangereuses, rappelons-nous qu'il faut que le venin soit sous-cutané pour être nocif et n'en ayons pas trop peur. Ces moyens tendent à débarrasser la plaie du venin mécaniquement.

4° Détruire le venin sur place. Le mieux est d'injecter dans la plaie, aux quatre points cardinaux à l'aide d'une seringue de Pravaz, une solution d'une substance apte à détruire le venin : le mieux est d'employer le permanganate de potasse à 1 pour 100, solution stable, et toujours stérile. Le chlorure d'or, les solutions d'hypochlorite (eau de Javel) sont moins pratiques. Injecter 1/2 à 1 centimètre cube, 1 cc. 1/2 au maximum en quatre points, donc quelques gouttes chaque fois.

5° Faire le plus tôt possible une injection sous-cutanée de 20 centimètres cubes chez l'adulte, 10 centimètres cubes chez l'enfant, de sérum anti-venimeux de l'Institut Pasteur, spécialement préparé pour les serpents de nos pays.

L'injection doit être précoce (deux ou trois heures après si possible) tout accident est alors écarté. Le traitement local devra néanmoins être appliqué en même temps.

Contre l'état général et la dépression, on donnera des purgatifs et vomitifs ; puis huile camphrée, éther, caféine.

D'une façon générale, il est rare que les piqûres soient mortelles ; les plus graves sont celles de la face, et quand elles surviennent chez les enfants. Néanmoins les accidents dus aux serpents sont assez dangereux pour nécessiter un traitement énergique ; ces accidents seront évités à peu près à coup sûr par le traitement indiqué, actuellement classique.

### Présentation de Champignons.

31 sp. ont été présentées ; parmi elles, nous citerons :

HYGROPHORUS PENARIUS Fr. (Polcymieux ; par M. FAVRET).

ENTOLOMA LIVIDUM Bull. (Civrieux ; par M. NIOLLE).

RHODOPAXILLUS FALLAX (Q.) Maire (Anse ; par M. LEVRAT). — Cette sp. a été décrite à fond dans notre *Bulletin* par M. le Dr R. MAIRE (« Une Agaricacée peu connue », 1927, n° 3, p. 19). Elle était considérée comme extrêmement rare, mais il semble que depuis qu'elle a été redécrite « à la moderne »

et, par conséquent, de façon reconnaissable, on la découvre un peu partout ; c'est ainsi que, tout récemment, elle a été signalée : a) dans la région de Tarare ; b) à Saint-Just-d'Avray ; c) aux environs de Roanne par plusieurs collègues ; « dans la mousse sous *Pinus* et *Abies* » (USUELLI, *in litt.*) ; d) à Anse.

**BOLETUS PARASITICUS** Bull. (Civrieux ; par M. NIOLE).

**POLYPORUS PES-CAPRÆ** Pers. = *P. scabinaceus* (Pont d'Ain ; par M. MAURY). — Cette sp. ressemble à *P. squamosus* dont elle diffère, entre autres caractères, par les spores plus courtement ellipsoïdes ; nous leur avons trouvé  $9-10,5 \times 6-7,3 \mu$  ; et nous les avons vues elliptiques, à apicule légèrement déjeté, 1 — guttulées. ; alors que celles de *P. squamosus* ont  $12-14 \times 4-5 \mu$  (sec. BOURDOT).

**POLYPORUS LEUCOMELAS** Pers. (Saint-Symphorien-sur-Coise ; par M. DEMAILLE). — Cette sp. n'est pas très commune, mais comme elle est bien caractérisée et bien décrite partout, nous signalerons seulement les réactions suivantes que nous avons obtenues avec les échantillons présentés : KOII sur chair du chapeau = olivacé obscur bien net ;  $SO^4H^2$  = incarnat à peine indiqué.

**PHYLACTERIA PALMATA** Fr. (Vaugneray ; par M. GABIER). — Toujours reconnaissable à son odeur fétide et à ses rameaux aplatis. Spores brun clair s. l., à contour bosselé très irrégulier et à tubercules épineux ; nous mesurons  $8,3-9,5 \times 6,8-7,3$  aiguillons non compris.

**PHALLUS CANINUS** Huds. (Lozanne ; par M. LAURIOL).

MARCEL J.

## GROUPE DE VOIRON

### Exposition mycologique des 2 et 3 octobre

Favorisée par un temps splendide, cette exposition a remporté cette année un succès sans précédent.

Ces expositions sont un merveilleux enseignement vivant qui force l'attention plus que ne le feraient des tableaux ou des chromos.

Ainsi, à voir le nombre des visiteurs qui furent six fois plus nombreux que les années précédentes, on ne peut s'empêcher de constater que le public, avide de savoir, a pris un goût tout particulier à cette étude et qu'il y trouve, en même temps qu'une atténuation à la vie chère, une distraction aussi attrayante qu'hygiénique.

A côté des dévoués organisateurs, parmi lesquels il convient de citer MM. Henri REVEILLET, MORELLET, APPERCEL, MASSET, BONNAT, PION-ROUX, etc., nous devons remercier M. Marius RÉVEILLET qui apporta de Valence un lot important de champignons, d'ailleurs très bien déterminés.

Il y eut 254 espèces d'exposées, parmi lesquelles :

**LEPIOTA LENTICULARIS** Lasch. — Récoltée aux environs de Voiron par M. H. RÉVEILLET. De nombreux échantillons d'âge différent nous ont permis d'étudier cette espèce qui sera l'objet d'une note spéciale.

**LEPIOTA GRANULOSA** Batsch. — Souvent confondue avec *Lep. amiantina*. Le chapeau de *Lep. granulosa* est couvert de petits granules bien visibles, très réguliers, d'une couleur brunâtre, qui tranchent sur la teinte générale jaunâtre, tandis que chez *Lep. amiantina* ces granules sont beaucoup plus petits et concolores au chapeau. En outre, les lamelles de *Lep. granulosa* sont sinuées-adnées ; celles de *Lep. amiantina* sont nettement adnées au pied, caractère exceptionnel dans le genre *Lepiota*.